



## COMMUNE DE GOUGENHEIM

ARRETE 2019-08

### Arrêté de circulation alternée pour cause de travaux

#### Le maire de la commune de Gougenheim

Vu les articles L 2212-2 et L 2213-1 du Code général des collectivités territoriales ;  
Vu le Code de la route ;  
Vu les arrêtés formant le règlement général de police de la commune ;  
Considérant les travaux de pose d'un réseau d'éclairage public qui auront lieu à compter du 23 septembre 2019 rue de Mittelhausen (RD67)

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement dans un but de sécurité publique aux alentours et sur son parcours ;  
- Vu l'intérêt général

#### ARRETE:

**Article 1.** La circulation des véhicules sera alternée sur la voie suivante : rue de Mittelhausen au niveau du n°11 à compter du 23 septembre 2019 jusqu'à la fin des travaux.

**Article 2.** Pendant cette période, une seule voie de circulation sera maintenue et un sens de circulation alterné, régulé par des feux tricolores, sera mis en place.

**Article 3.** Pendant cette même période, le stationnement des véhicules sera interdit dans la partie de la rue de Mittelhausen, du n° 8 au n°12.

**Article 4.** Mme le commandant de gendarmerie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Gougenheim, le 5 septembre 2019

Le maire, Frédéric SCHOENHENTZ

